



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°888) DE MISE A DISPOSITION LA SALLE BOUQUET A L'ASSOCIATION « ASSOCIATION DE L'ENCYCLOPEDIE », A TITRE PAYANT**      **DÉCISION N° DM-23-308 EN DATE DU 03 AOUT 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Pour extrait conforme, **VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Association de L'Encyclopédie » représentée par sa Présidente, Madame Agnès CATINEAU, dont le siège est situé c/o Agnès Catineau, 15 rue d'Aumale, 75009 PARIS, d'organiser des répétitions dans la salle Bouquet les 21 et 22 août 2023 de 10h00 à 17h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Association de L'Encyclopédie » représentée par sa Présidente, Madame Agnès CATINEAU, dont le siège est situé c/o Agnès Catineau, 15 rue d'Aumale, 75009 PARIS, une convention de location de salle pour un montant de 147 € TTC (cent-quarante-sept euros), afin d'organiser des répétitions dans la salle Bouquet les 21 et 22 août 2023 de 10h00 à 17h00 ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230803-lmc1H11064H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 03/08/2023  
Date de Publication : 03/08/2023